



Unie, Dynamique,
tournée vers l'avenir !



Conséquence directe de la dégradation de nos conditions d'exercice, les personnels pénitentiaires sont aujourd'hui les cibles d'un système qui s'essouffle. **L'administration laisse ses agents seuls** face au danger. Nous voulons que la loi reconnaisse **notre rôle crucial dans la sécurité de la Nation** et que l'autorité revienne entre les mains des professionnels de terrain.

Que souhaite l'UFAP UNSa Justice pour notre Politique Pénitentiaire ?

L'UFAP UNSa Justice exige :

La loi « Sécurité Globale » : intégration immédiate des personnels pénitentiaires dans la loi du 25 mai 2021. Nous sommes une force de sécurité, il est temps que la loi le consacre !

La fin de l'isolement des personnels : plus jamais un agent seul dans l'exercice des gestes quotidiens ou face au danger. **La sécurité commence par les équipes mobiles en détention.**

Le retour de l'autorité : octroi de nouvelles prérogatives et de **moyens massifs** pour lutter efficacement contre les trafics et l'entrée des objets interdits.

La sécurisation des services : application concrète **des plans de sécurisation** (CHAUVET 2013, 2016) et sécurisation impérative des SPIP par des personnels de surveillance.

La création de zones de défense pénitentiaire : pour des **emprises foncières** répondant aux menaces contemporaines.

L'anonymisation des agents : utilisation systématique d'un **matricule alphanumérique à la place du nom** pour toutes les procédures (administratives, disciplinaires, pénales).

Un choc disciplinaire : rétablissement des **45 jours de cellule disciplinaire** pour les agressions, traçabilité totale des violences et information systématique des agents sur les suites données à leurs rapports d'incident.

Tout ce que tu veux savoir,
c'est juste là !



ÉLECTIONS
Professionnelles

Du 3 au 10 décembre 2026

JE VOTE UFAP UNSa Justice



L'action utile !